

## **Procès-verbal**

**1<sup>ère</sup> assemblée ordinaire 2020 du Conseil de quartier Des Châtelains**

**Le mercredi 5 février 2020 à 19 h 15**

**Salle RC15 de l'édifice Denis-Giguère**

**305, rue Racine, Québec**

### **Étaient présents**

M. Louis Lefebvre, président  
M<sup>me</sup> Suzanne Walters, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Louise Gosselin, trésorière  
M. Jean-Claude Falardeau, secrétaire  
M<sup>me</sup> Katia Gaudreault, administratrice  
M. Paul Guimont, administrateur  
Mme Isabelle Chabot, administratrice

### **Étaient également présents**

M. Raymond Dion, conseiller du district Loretteville-Les Châtelains, président du Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles  
M. Maxime Gravel-Renaud, conseiller en consultations publiques  
Mme Myriam Boucher, Secrétaire de soutien

**IL Y A QUORUM**

## Ordre du jour adopté

20-10-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
20-10-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 16
	Suivi des dossiers du conseil d'administration :	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Retour sur la fête du parc Montchâtel</li><li>• Bassin de rétention Espace d'Innovation Chauveau</li></ul>	
20-10-03	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mémoire sur la sécurité routière – Rencontre à l'édifice Andrée-P Boucher</li><li>• Préparation du rapport annuel</li><li>• Prochain conseil d'arrondissement le mardi 18 février</li></ul>	19 h 19
20-10-04	Période d'information du conseiller municipal	20 h 14
20-10-05	Questions et commentaires du public	20 h 33
20-10-06	Fonctionnement du conseil <ul style="list-style-type: none"><li>a. Trésorerie et déboursés</li><li>b. Résolution pour le secrétariat de soutien</li><li>c. Correspondance</li></ul>	20 h 35
20-10-07	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 novembre 2019	20 h 41
20-10-08	Divers <ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre pour la sécurité routière le 24 février</li><li>• Suivi sur l'article censé paraître dans le journal le Soleil.</li><li>• Processus de consultation publique</li></ul>	20 h 45
20-10-09	Levée de l'assemblée	20 h 58

### **20-10-01 Ouverture de l'assemblée**

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 19 h 15.

L'ouverture de l'assemblée est proposée par Mme Katia Gaudreault, appuyée par Mme Suzanne Walters.

### **20-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Louis Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour au point 8 :

- Rencontre pour la sécurité routière le 24 février
- Suivi sur l'article censé paraître dans le journal le Soleil.
- Processus de consultation publique

Par une proposition de Mme Katia Gaudreault, appuyée par Mme Suzanne Walters. l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **20-10-03 Suivi des dossiers du conseil d'administration**

A) Retour sur la fête du parc Montchâtel :

Très haute participation citoyenne à la fête surtout en après-midi. La publicité pour la fête a été faite par les médias sociaux et la réponse était très bonne, les familles étaient représentées en grand nombre. Le chocolat chaud servi par les membres du conseil de quartier a été très populaire. Le président remercie les membres du conseil qui se sont présentés à la tente. Les membres de Sport Loisir l'Ormière ont beaucoup apprécié la présence des membres du conseil de quartier Des Châtel.

B) Nouveau bassin de rétention à l'Espace d'Innovation Chauveau

À la suite de la présentation de la ville du 6 novembre sur l'état de la situation sur l'espace d'Innovation Chauveau, des citoyens demeurent préoccupés par l'aménagement du bassin de rétention. Les membres du conseil de quartier suivent la situation de proche et feront la demande aux représentants de la Ville de Québec qui ont fait la présentation de faire un suivi de leur réflexion et de l'avancement de la conception du bassin de rétention régulièrement.

M. Dion explique qu'il y a une analyse, qui peut être longue, à faire avant de faire la mise en plan. Présentement, on doit répondre aux besoins engendrés par le développement du Groupe Dallaire. Ensuite, on devra décider de quel côté l'eau devra s'écouler. Les images présentées étaient sympathiques, mais il est hasardeux de présenter des idées qui, finalement, ne sont pas le reflet de la réalité. Le bassin peut être très esthétique, mais la priorité est de conserver le maximum d'arbres. Les citoyens veulent garder un couvert boisé pour avoir une barrière visuelle et pour couvrir les bruits.

Les membres du conseil s'entendent sur l'idée que la Ville de Québec se doit d'être transparente et tenir les gens informés de l'avancement, par exemple, « ... en date

d'aujourd'hui, nous travaillons sur les capacités nécessaires pour le débit d'eau du bassin de rétention ... ». Les consultations publiques devraient être priorisées plutôt que de faire des séances d'informations. On ne veut pas une présentation finale du projet, mais avoir des consultations publiques pour que les citoyens aient un droit de parole.

Présentement, on se demande où sera implanté le nouveau bassin de rétention. Il n'y a pas encore de date de prévu, l'échéancier est très lent.

Dans le but d'être les yeux des citoyens et d'être proactif lorsqu'il faut agir dans le but de faire respecter la volonté des citoyens, le conseil de quartier Des Châtelers adopte une résolution.

### **Résolution 20-CA-01**

Pour donner suite à la présentation du 6 novembre 2019 concernant le nouveau bassin de rétention qui fait partie de l'espace d'Innovation Chauveau, le conseil de quartier Des Châtelers souhaite un suivi régulier de l'évolution du projet. Dans un souci de transparence, le Conseil de Quartier Des Châtelers demande que les citoyens du secteur soient consultés et informés.

La résolution adoptée à l'unanimité est proposée par M. Jean-Claude Falardeau et secondée par Mme Katia Gaudreault.

#### C) Mémoire sur la sécurité routière

Retour sur la rencontre concernant la sécurité routière à l'édifice Andrée-P. Boucher. Tous conseils de quartier étaient représentés. Les besoins par secteurs sont très différents.

L'enveloppe budgétaire est très intéressante, mais il faut avoir des bénévoles. On a 3000\$ par an pour le conseil d'arrondissement pour faire de la prévention pour la sécurité routière. Il y a cependant beaucoup de travail à faire. Il faut identifier les éléments qui accrochent et établir un plan d'action : réalisable, faisabilité, applicable.

Un mémoire peut être déposé sur le site de la ville concernant la sécurité routière des quartiers. Tous les points sont couverts dans le document de M. Pelletier remis à l'assemblée du 4 décembre 2019. Le conseil de quartier désire présenter ce document comme mémoire, cependant, l'accord écrit de l'auteur du rapport est nécessaire. M. Lefebvre tentera de rejoindre M. Pelletier et lui demander son accord.

### **Résolution 20-CA-02**

Dans le cadre de la stratégie sur la sécurité routière 2020-2024, le conseil de quartier Des Châtelers appuie l'étude faite par un citoyen au sujet de la sécurité routière dans différents secteurs du quartier. Le conseil de quartier désire déposer ce document à titre de mémoire suivant le consentement de l'auteur du document.

La résolution adoptée à l'unanimité est proposée par Mme Isabelle Chabot et secondée par M. Paul Guimont.

#### D) Rapport annuel

Les membres du conseil reviennent sur les activités réalisées au courant de la dernière année pour la préparation du rapport annuel qui devra être déposé dans 2 mois.

La division des sujets pour le rapport annuel :

- Sécurité routière – Mme Louise Gosselin
- Activités : L’Ormière Gourmand, Fête Montchâtel, fête de la rue Racine – Mme Suzanne Walters
- Pétition pour la piscine publique extérieure au parc Chaumière – M. Louis Lefebvre
- Espace d’Innovation Chauveau – Mme Katia Gaudreault
- Envoyer l’inventaire des résolutions aux membres du Conseil de Quartier – M. Maxime Gravel-Renaud
- Recyclage – M. Jean-Claude Falardeau
- Les parcs – Mme Isabelle Chabot
- Les présentations faites par des invités durant les assemblées du Conseil de Quartier – M. Paul Guimont.

Présentations potentielles qui seraient intéressantes durant la prochaine année :

- Une présentation par une personne de la sécurité civile pour savoir quoi faire lors d’une situation d’urgence. Par exemple, s’il y a une crise du verglas, quelles sont les ressources. Il y a déjà eu une présentation sur ce sujet, mais il est toujours bon de renouveler l’information.
- Une présentation concernant « Parents-Secours ». Il y a un renouveau dans le quartier de Beauport. Mme Chabot a envoyé un courriel à M. Serge Duchesneau mais elle n’a pas eu de réponse. M. Dion fera un suivi pour être certain que Mme Chabot puisse avoir des réponses à ses questions.
- Présentation sur le compost par une représentante experte en la matière à la Ville de Québec.

E) Conseil d’arrondissement

M. Jean-Claude Falardeau sera présent au conseil d’arrondissement du mardi 18 février 2020.

#### **20-10-04 Période d’information du conseiller municipal**

M. Raymond Dion incite les membres du Conseil de Quartier à continuer dans le volet de la piscine publique au parc de la Chaumière. M. Dion n’est pas satisfait de la façon dont les membres du Conseil de Quartier ont été reçus au Conseil de Ville, il prépare une réponse. Il y a plusieurs arrondissements dans la Ville de Québec qui ont le privilège d’avoir plus d’équipement, dont des piscines publiques extérieures sur leur territoire. Le Conseil de Quartier Des Châtel a présenté un document à la Ville incluant une pétition de plus de 600 noms, le terrain est disponible et l’appui des citoyens est là. Ce n’est pas un caprice étant donné l’absence de piscines extérieures publiques dans le secteur.

M. Raymond Dion revient sur la présentation sur les Parcs du 4 décembre 2019. Les représentants de la Ville préparent toujours une réponse aux questions posées lors de la présentation, qui n’était pas à la hauteur des attentes du Conseil de Quartier. Le présentateur ne connaissait pas le secteur, la présentation faite au Conseil de Quartier de Loretteville était beaucoup plus transparente. M. Dion a dû convaincre le service des Parcs de la Ville de Québec puisqu’il ne voulait pas venir faire une présentation. La centralisation du service des parcs à la Ville de Québec peut expliquer la perte d’information et le manque de transparence.

Processus de consultation publique :

Il est paru aujourd'hui (5 février 2020) un communiqué concernant les consultations publiques :

M. Jean-François Gosselin explique de quoi il s'agit : Les zones urbaines concernant les consultations publiques seraient élargies, ce qui diluerait le pouvoir des personnes concernées. C'est une façon détournée d'abolir les référendums.

Que peut-on faire? Le projet n'est pas déposé encore, les élus se positionnent pour les prochaines élections. Il y aura une séance d'information sur le sujet et les citoyens sont invités à y assister et à poser leurs questions directement, ou encore, ils auront jusqu'au 26 mars pour présenter un mémoire.

On propose que les Conseils de Quartier se mobilisent et déposent un mémoire concernant l'abolition des référendums.

Concernant l'Espace d'Innovation Chauveau, M. Dion garde un œil sur le dossier et tiendra les membres du Conseil de Quartier au courant des développements.

Concernant la ligne Pincours : 2 discours différents : La Ville dit qu'Hydro-Québec n'est pas pressé, mais Hydro-Québec attend des réponses de la Ville... Une équipe du PAE (Planification et aménagement de l'environnement) fera une présentation au Conseil de Quartier éventuellement.

Densification sur l'Ormière : Il pourrait avoir des nouveautés dans les médias prochainement. M. Dion tiendra les membres du Conseil de Quartier au courant des développements en temps et lieu.

## **20-10-05 Questions et commentaires du public**

Question d'un citoyen : Lorsque vous parlez de bassin de rétention pour le l'Espace d'Innovation Chauveau, est-ce que c'est celui existant ou d'un nouveau.

Réponse : Ce sera un nouveau bassin de rétention près de l'école Eaux-Vives.

## **20-10-06 Fonctionnement du conseil**

### **a. Trésorerie et déboursés**

Mme Gosselin présente le montant de 195,84\$ déboursé pour l'achat de nouveaux chèques pour le Conseil de Quartier.

Le remboursement est approuvé par M. Louis Lefebvre et appuyé par Mme Katia Gaudreault.

Mme Gosselin présente le montant de 90\$ déboursé pour la secrétaire de soutien pour le procès-verbal du Conseil du 6 novembre.

Le remboursement est approuvé par Mme Suzanne Walters et appuyé par M. Jean-Claude Falardeau.

Une subvention de la Ville de Québec au montant de 1220\$ est remise au Conseil de Quartier Des Châtels.

On demande s'il y aurait de l'argent pour faire une affiche pour identifier le Conseil de Quartier Des Châtels lors d'évènements.

La réponse est oui, mais avant, une affiche existante est entreposée dans le bureau de M. Gravel-Renaud. Il prendra des photos, les enverra aux membres et ces derniers pourront prendre une décision s'ils désirent conserver cette affiche ou en faire une autre.

## **b. Correspondances**

Le journée Urbanité a été reçu par le Conseil de Quartier.

Les membres du Conseil de Quartier ont reçu une carte Noël de l'opposition, c'est une belle délicatesse.

### **20-10-07 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2019**

#### **Résolution 20-CA-03**

À la suite de la correction des modifications demandées, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 4 décembre 2019.

La résolution est proposée par Mme Suzanne Walters et secondée par M. Jean-Claude Falardeau.

### **20-10-08 Divers**

- **Solidarité familles et sécurité routière.**

Une représentante de l'organisme Solidarité Familles et sécurité routière viendra faire une présentation aux représentants des Conseils de Quartier et aimerait inviter les représentants des conseils d'établissement. Il sera intéressant d'assister à leur présentation.

La présentation aura lieu le 24 février à 19h à la salle RC15 de l'édifice Denis-Giguère, 305, rue Racine à Québec.

#### **Résolution 20-CA-04**

Le Conseil de Quartier Des Châtels soutient la tenue d'une rencontre des représentants des Conseils de Quartier et des représentants du Conseils d'Établissement du secteur au sujet de la sécurité routière. L'organisme « Solidarité familles et Sécurité routière » est l'organisme invité pour la conférence.

La résolution est proposée par Mme Isabelle Chabot et secondée par M. Jean-Claude Falardeau.

- **Suivi sur l'article censé paraître dans le journal le Soleil**

Mme Louise Gosselin a fait parvenir une lettre concernant la pétition qui devait être publiée dans le Journal de Québec. Cependant, le journal le Soleil n'a jamais fait paraître la lettre. M. Dion se propose pour envoyer de nouveau la lettre au journal le Soleil et faire un suivi. On propose aussi de l'envoyer au Journal de Québec.

### **Résolution 20-CA-05**

Le Conseil de Quartier Des Châtelers appuie l'envoi d'une lettre aux médias au sujet du manque de piscine extérieure dans le secteur Des Châtelers. Le parc de la Chaumière serait l'endroit idéal.

La résolution est proposée par Mme Isabelle Chabot et secondée par M. Jean-Claude Falardeau.

- **L'Ormière Gourmand**

L'organisateur de l'Ormière gourmand serait invité à un assemblé pour parler de l'édition 2020. Il vérifie présentement la date idéale pour ne pas être en même temps qu'un autre évènement.

Il y a eu une proposition pour agrandir le district Loretteville / Des Châtelers pour intégrer une petite portion de citoyen résidant entre les rues de Chauveau et de l'Auvergne. Une présentation a déjà été faite aux membres du Conseil de Quartier sur le sujet. Un membre de la Ville ne serait pas très réceptif au projet.

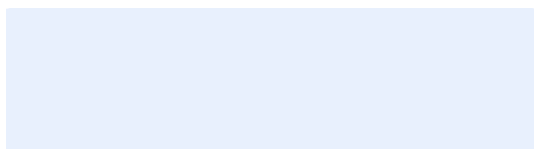
M. Gosselin ajoute que dans le district de M. Dion, ils collaborent. M. Gosselin assure qu'il travaille toujours de concert avec M. Dion et n'a pas l'intention de travailler seul de son côté.

Il ajoute que l'initiative de chauffer les piscines extérieures est un succès dans la Ville de Québec, l'achalandage est beaucoup plus fort pour ce type d'installation.

M. Lefebvre remercie M. Jean-François Gosselin pour sa présence à l'assemblé.

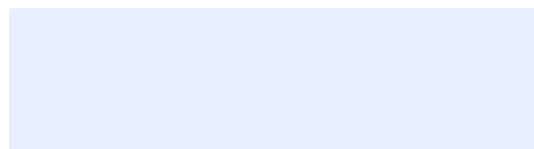
### **20-10-09 Levée de l'assemblée**

Par une proposition de M. Louis Lefebvre, appuyée par M. Suzanne Walters, **la séance est levée à 20 h 58.**



---

Louis Lefebvre  
Président



---

Jean-Claude Falardeau  
Secrétaire